

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 MAI 2015

Convocation : 15 mai 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le 21 mai, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, JM.Raoult, Y. Leipert, V. Varin, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois, F. Colin-Manderscheid

Absents excusés : E. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby), D. Godard,

Secrétaire de séance : B. Lebreton

En début de séance, Mme Poussard sollicite une suspension de séance afin de permettre aux membres du conseil municipal et de l'assistance d'aller voir le travail de peinture effectué par les élèves sur le transformateur ERDF.

La séance est interrompue et reprend à 20h40.

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

CHOIX DE L'ENTREPRISE – TRAVAUX GAGNEAUVILLE & LES BERTEAUX

Sur proposition de la commission MAPA, le Conseil retient la proposition de la société Colas pour un montant HT de 12.903,05 € pour les travaux de voirie à Gagneauville et aux Berteaux.

CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE - AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (ATD)

Le Maire informe le Conseil que la cotisation annuelle versée à l'ATD permet en contrepartie de passer une convention de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de voirie ci-dessus, ceux-ci étant inférieurs à 30.000 €HT.

A l'unanimité, le Conseil l'autorise à signer cette convention.

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX – INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

La Direction départementale des territoires cessera d'instruire les autorisations d'urbanisme pour les communes à compter du 1^{er} juillet prochain. La communauté d'agglomération du pays de Dreux a donc proposé aux communes membres d'assurer ces travaux à leur place, dans le cadre de la mutualisation, service qu'elle exerçait déjà pour certaines communes de l'ancienne agglomération, par le biais d'une convention. Le coût prévu est de 2 € par habitant et par an.

Le comité technique du centre de gestion a donné un avis favorable à ce projet qui lui a été soumis le 9 avril dernier.

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention et autorise le Maire à la signer.

MODIFICATION DES STATUTS – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Madame Poussard donne lecture d'un projet de délibération soumis à l'approbation du Conseil, concernant des propositions de modification de statuts sur des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur de ces modifications.

ETUDE DE DEVIS

Réfection électrique – locaux des services techniques

Un seul devis de M. Guyot a été reçu pour un montant HT de 2125,00 € D'autres devis devront être demandés avant de se prononcer.

Achat drapeaux

Un devis de la société Unic a été reçu pour le remplacement des drapeaux français et européen au fronton de la mairie par un système anti-enroulement, pour un montant HT de 220,77 € Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Remplacement poteau incendie – le Poirier

Un devis a été reçu de la société HTube pour 834,70 €HT. Un autre devis va être demandé avant de se prononcer.

CHOIX DU TRAITEUR – REPAS DU 14 JUILLET

Sur proposition de la commission loisirs, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de la société Lagusta pour 11,40 €par personne.

L'aide des conseillers est sollicitée pour l'apéritif.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Mme Poussard donne lecture d'un courrier de demande de subvention du musée des Amis du cinéaste Jean Delannoy.

A la majorité de huit voix pour, trois contre et deux abstentions, le Conseil décide d'accorder une subvention de 200 €

VENTE MONOGRAPHIES & TUILES

Mme Poussard adresse ses remerciements à M. Philippe Velin pour la réalisation de la monographie au profit de la restauration de l'église. A ce jour, le montant des ventes s'élève à 1280,00 €

A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'encaissement de cette somme en attendant la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine.

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux de peinture – transformateur ERDF

Le maire informe le Conseil que le montant total des travaux de peinture sur le transformateur ERDF s'élève à 3160 € ERDF y contribue à hauteur de 700 € Sur proposition du maire, le Conseil accepte à l'unanimité de prendre à sa charge un tiers du montant restant, soit 820 €, le reste sera payé par le SIRP. Une convention sera signée avec le SIRP.

La fête de la peinture aura lieu le 7 juin prochain.

Le tour cycliste d'Eure-et-Loir passera par la commune le 13 juin. Le circuit est consultable sur leur site internet.

Un spectacle pour les séniors aura lieu le 23 juin prochain à la Chaussée d'Ivry. Le montant à la charge de la commune sera de 40 €

Le repas des voisins du Bourg aura lieu le 5 juin et à la Bâte le 26 juin.

LECTURE DE COURRIERS

M. Rougier : l'avis de la réunion de conseil de vote du budget du 9 avril n'était pas sur le site internet de la commune. Celui-ci n'est toujours pas à jour. Le panneau d'information à la Bâte n'a toujours pas été remis en place.

M. Charpentier : pas de panneau d'information à la Bâte, privant d'information les habitants de ce hameau. Il souhaite des actions en vue d'améliorer le lien social et la démocratie locale.

Mme Poussard rappelle que le compte administratif 2014 est consultable en mairie. D'autre part, le panneau de la Bête a été remplacé le 4 mai dernier.

TOUR DE TABLE

Mme Velin : 70 personnes ont assisté au concert du 18 avril dernier au profit de la restauration de l'église et environ 50 sont venues voir l'exposition sur les activités de Nobumi Ito pendant la période d'occupation le week-end du 8 mai. Cette exposition se poursuit en juin à Gilles avec la présentation de broderies et de vêtements japonais ainsi qu'au musée du Peigne d'Ezy en septembre.

Une centaine de personnes ont assisté à la messe du 17 mai dernier à l'occasion du pèlerinage de Bonne Nouvelle.

Le syndicat des Eaux a signalé que des travaux sur le château d'eau de la Bête devront être entrepris. Des devis sont attendus.

Des élèves du groupe scolaire participent à la fête de la peinture.

Lors de la dernière réunion de la commission tourisme, un projet de maison des espaces naturels a été présenté, qui serait situé sur le plan d'eau de Mézières-Ecluzelle.

Enfin, Mme Velin a assisté à une réunion d'Eure-et-Loir Numérique sur les maires connectés.

M. Leipert a assisté à une réunion du SDE 28. Le temps moyen de coupure électrique pour la commune a été de 2h20 en 2014.

Il est rappelé que l'élagage est à la charge des propriétaires. Si une ligne électrique passe à proximité, une distance est à respecter et une DICT devra être envoyée à ERDF.

M. Schaal signale des arbres se penchant sur les fils téléphoniques dans la côte du Pommeray.

Mme Barathon signale des problèmes de branches non coupées qui empiètent sur la chaussée sur la route entre les Berteaux et le pont de chemin de fer. Le croisement entre deux véhicules devient difficile. Elle demande qui doit entretenir le séparateur à hydrocarbures sur la place de la Bête. Les agents techniques vont être informés pour s'y rendre.

Lors de la dernière réunion sur l'assainissement non collectif, la commune a été classée parmi les prioritaires pour la rénovation des installations. Les derniers diagnostics effectués sont caducs et le tarif des contrôles, à la charge des propriétaires, est d'environ 200 €

Dans l'assistance,

M. Rougier signale que les comptes rendus de 2015 ne figurent pas sur le site internet. L'entreprise Manelec pourrait être contactée pour faire un devis pour l'atelier. Il est heureux du travail effectué par les enfants sur le transformateur.

Qu'en est-il du rattachement de la commune à l'appel d'offres pour la fourniture d'électricité ? Mme Poussard lui répond que l'ouverture à la concurrence débutera le 1^{er} janvier 2016 et que la commune n'est pas concernée car elle ne possède pas de compteur supérieur à 36 KV.

Mlle Levasseur adresse ses remerciements au Conseil pour le concert du 18 avril. Concernant l'exposition du 8 mai, elle était seule pour s'en occuper et aurait souhaité la présence d'un conseiller avec elle. Elle regrette l'absence des conseillers municipaux lors de certains événements dans la commune et souhaiterait que la culture soit plus mise en avant dans la commune. Enfin, Mlle Levasseur estime que la bibliothèque devrait être gérée par l'ensemble des conseillers et non pas par un seul d'entre eux.

Mme Posnic demande les raisons du refus d'attribution du logement social à sa fille. Celles-ci lui sont données par les membres de la commission d'attribution.

M. Sevilleanu apprécie le projet sur le transformateur et en félicite les initiateurs et les réalisateurs.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h40.